

Maire depuis 1983, Maurice Saniez raccroche définitivement : « Je n'avais même pas d'écharpe pour mon premier mariage »

Maurice Saniez aura passé 43 ans dans le fauteuil de maire. Une fonction à laquelle il n'était pourtant pas destiné mais qu'il a appréciée au fil des décennies, même si la situation rurale de sa commune n'est pas simple à gérer au quotidien. Retour sur cette vie pas comme les autres pour cet ancien instituteur.



Le maire de Forest-en-Cambrésis est prêt à céder sa place. - Photo La Voix.

En octobre, Maurice Saniez aura 80 ans. Il les fêtera loin de la mairie qu'il a fréquentée avec assiduité depuis 1983. Ce qui représente sept mandats. Une belle aventure qu'il n'oubliera jamais.

Une élection surprise



Maurice Saniez lors de sa réélection en 2014. - Photo archives La Voix.

On est en 1983. Maurice Saniez s'est lancé dans la bataille des municipales avec humilité. Pour lui, la place de maire est destinée à d'autres. « *Au moment de l'installation du conseil municipal, je suis allé à la mairie pour être conseiller. Rien de plus. Mais cela ne s'est pas vraiment déroulé comme je le pensais* », se rappelle-t-il. Trois candidats étaient en lice et chacun a obtenu cinq voix pendant trois tours. Pour les départager, la loi prévoit de remettre l'écharpe de maire au plus âgé. « *J'avais 35 ans et c'est tombé sur moi. Je suis rentré à la maison abasourdi et je l'ai raconté à ma femme qui croyait que je blaguais. La tradition à chaque élection était de boire du champagne. Il a fallu en acheter !* », indique-t-il dans un sourire.

La semaine suivante, c'était l'heure de célébrer le premier mariage. Une grande première. « *Je n'avais même pas d'écharpe pour mon premier mariage. Et pour le texte à lire ? Bah je ne savais pas ce qu'il fallait dire. Une vraie catastrophe. Puis je me suis bien amélioré par la suite grâce à ma femme et les différents secrétaires de mairie que j'ai côtoyés* », appuie-t-il.

« Vous ne serez plus élu »



Maurice Saniez lors de ses vœux, en 2020. - Photo Archives La Voix.

Premier problème en vue pour Maurice Saniez aussitôt l'élection remportée. Le maire reçoit la visite d'un représentant de la DDA (direction départementale de l'agriculture). Il lui annonce qu'il doit procéder au remembrement rural dans sa commune. C'est-à-dire au regroupement de terres agricoles qui ne fait pas vraiment sourire du côté des agriculteurs. « *Je m'en rappelle bien. Il m'avait dit : « Je n'ai jamais vu un maire réélu après cela. Vous ne serez plus élu. » J'ai vu des agriculteurs en colère dans mon bureau qui voulaient tout casser. D'autres étaient en pleurs. Ce n'était pas un moment facile* », confie-t-il. Quarante-trois ans plus tard, Maurice Saniez est toujours maire.

Le fait marquant



Ici, en 2002, Maurice Saniez revient sur le hameau qu'il connaît bien, Ovillers, partagé entre Solesmes et Forest-en-Cambrésis. - Photo Archives La Voix.

La ville de Forest-en-Cambrésis est coupée par la fameuse Chaussée Brunehaut, cet axe ultra passant qui relie la Sambre-Avesnois au Cambrésis, vers Le Cateau. C'est dire si la sécurité routière est un sujet important aux yeux du maire forésien. Celui-ci se souvient de trois accidents. « *Cette route est dangereuse. J'ai connu trois terribles accidents. Il y a eu trois décès. Le dernier m'a marqué. J'étais avec les sapeurs-pompiers sur le bas-côté. Je tenais le goutte-à-goutte de la victime. C'était terrible* », souffle-t-il.

« Aujourd'hui ? On marche sur la tête »



Maurice Saniez, à droite, a toujours apprécié le contact avec les gens. - Photo Archives La Voix.

En plus de quarante ans, Maurice Saniez a pu voir la fonction de maire évoluer. Et pas toujours en bien à en croire l'édile qui a du mal à voir les communautés de communes ou agglomérations rogner les pouvoirs du maire. « *Aujourd'hui ? On marche sur la tête. On gérait l'urbanisme, les règles de la publicité, l'éclairage public etc. Aujourd'hui, c'est la CCPM (communauté de communes du Pays de Mormal) qui prime. Nous, on passe au second plan. Cela me gêne* », peste-t-il. Le maire de Forest-en-Cambrésis regrette le temps où tout était plus direct et simple. C'était l'époque de la défunte communauté de communes du Pays de Mormal et Maroilles (2C2M). « *On avait une réunion par an. On discutait avec Bernard (Dassonville) et tout était plus limpide. Là, on s'embête à faire des tas de réunions. On parle, on se serre la main et on boit un verre puis ça n'avance pas. La réunionite !* », résume-t-il.

Sa vie d'après



Maurice Saniez et André Ducarne, le maire de Bousies, qui a décidé d'enchaîner un septième mandat. - Photo archives La Voix

Le souhait le plus cher de Maurice Saniez est de voir perdurer son école de deux classes occupées par deux enseignants (de la maternelle au CM2). Tout en conservant les emplois liés à la mairie et le service de garderie, assez exceptionnel pour une aussi petite commune (550 habitants). Pour le reste, le futur ancien maire forésien a choisi de prendre ses distances. Dans son camping-car, il va sillonner les routes de la France avec sa femme. En passant de temps en temps à la mairie ? « *Ah non. Je ne suis pas envahissant. La page sera tournée même si je n'oublie pas les personnes avec qui j'ai travaillé. Je demanderai peut-être à la personne qui sera maire de changer la disposition de mon bureau pour vraiment couper avec ce que j'ai fait* », termine-t-il en rigolant.

*Par Guillaume Wateaux
Journaliste à l'édition de Maubeuge-Avesnes*